

Centre de formation LAVRIL
S.A.R.L. au capital de 15 245€90
8 Cours de Bercy– 03000 MOULINS
Tél. : 04 43 51 26 13
Courriel : contact@lavril.fr
www.lavril.fr
SIRET : 316 264 829 00060
FP : n° d'existence 83 03 001 58 03

PROGRAMME DE FORMATION

Problématique : l'établissement [REDACTED] mène une politique interne de renforcement des compétences professionnelles de son personnel.

L'équipe doit acquérir une culture de sécurité routière et maîtriser les codes de langages et d'ambitions de la politique de sécurité routière. Ce travail doit faire émerger une dynamique interne encourageant les bonnes pratiques et en assurer la pérennité auprès de ses élèves.

Les attentes des publics en école de conduite sont basées sur des approches vieillissantes, onéreuses et inefficaces de la formation à la conduite et à la sécurité routière. Lutter contre le paradigme « théorie puis pratique » est un combat quotidien même auprès des professionnels.

CALENDRIER

En exécution de la présente convention, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Compréhension de la nécessité de suivre un programme éducatif et une formation pour faire acquérir un niveau de conduite limitant les risques : Niveau 1 Le socle commun de l'éducation routière.** Conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 relatif au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne.

L'action de formation entre dans la catégorie 2 des actions prévues par l'article L 6313-1 du Code du Travail, à savoir les actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Elle a pour objectif de monter en compétences l'équipe de l'établissement [REDACTED].

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, et obtenir l'attestation de formation escomptée, les bénéficiaires sont informés des objectifs et du programme avant leur entrée en formation.

La formation est ouverte à toute personne diplômée d'un diplôme reconnu d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière -à savoir du CAPP, CAPEC, BEPECASER ou encore Titre Professionnel ECSR...- et intervenant de l'établissement [REDACTED].

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET SÉQUENCES

En exécution de la présente convention, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Compréhension de la nécessité de suivre un programme éducatif et une formation pour faire acquérir un niveau de conduite limitant les risques : Niveau 1 Le socle commun de l'éducation routière.

Conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 relatif au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne.

Introduction à la culture de sécurité routière :

10h

L'insécurité routière mondiale, 7 ^{ème} cause de mortalité dans le monde en 2030 ?	45'
<i>Ressources externes : extrait du rapport mondial sur les accidents de la route.*</i>	60'
Le vocabulaire de l'accidentalité.	60'
Les données nationales de l'accidentalité en 2017 et 2018.	10'
<i>Ressources externes : les grandes données de l'accidentalité de 2016 à 2018.*</i>	60'
L'accidentalité nationale.	60'
<i>Ressources externes : propositions du CNSR.*</i>	30'
Les modèles d'analyses d'accidents.	45'
L'accidentologie en éducation routière.	140'
<i>Ressources externes : les documents de travail de l'ONISR.*</i>	60'

La réglementation professionnelle de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière à titre onéreux :

1h30

Les principaux textes réglementant le secteur de l'enseignement de la conduite automobile.	90'
--	-----

La psychopédagogie :

13h00

Les recommandations et modèles internationaux de l'éducation routière.	50'
<i>Ressources externes : les recommandations de l'ONU.*</i>	60'
Les évolutions en matière d'éducation et de psychologie	45'
La matrice GDE	45'
Le REMC	40'
Guide de psychopédagogie de la conduite.	
Pourquoi ce guide	10'
La relation enseignant-élève	15'

Les stimulations et le renforcement	20'
La progression pédagogique et le programme d'enseignement	20'
La structure d'une séquence	20'
Les objectifs pédagogiques	30'
Les consignes	25'
Les méthodes pédagogiques	20'
Les techniques pédagogiques	45'
Les outils pédagogiques	30'
Le guidage	15'
Les mémoires	20'
La motivation	20'
Autoévaluation	20'
L'apprentissage et la vitesse d'apprentissage	20'
Le cycle d'apprentissage	20'
Les styles d'apprentissage	20'
Tâche et activité de conduite	35'
Promotion et prévention de la santé	15'
<i>Ressources externes :</i>	
<i>Bibliographie psychopédagogique.*</i>	5'
<i>Rapport DAN sur les formations post-permis.*</i>	120'

Mieux enseigner :

4h30

Interview d'expert du CEREMA : la mobilité active.	40'
<i>Ressources externes :</i>	
<i>Le code de la rue</i>	15'
<i>La Voie Centrale Banalisée</i>	15'
Audit d'un cours pratique : exemple d'une analyse pédagogique d'une prestation	80'
La sécurité dans les tunnels	40'
Exemple d'animation d'un cours sur le tableau de bord	80'

***Activités annexes**

ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

✚ Effectif et lieu :

Elle est organisée pour un effectif de [] stagiaires maximum.

Lieu : session à distance.

✚ Durée et horaires :

Sa durée est fixée à : **30 heures** en formation à distance.

Les dates de l'action de formation sont réparties comme suit :

- action de sensibilisation et de formation : du [] au [].
- bilan : le [].

Horaires : la plateforme en ligne est ouverte 24h/24h -sauf période de maintenance- et le Centre de formation LAVRIL répond sous 7 heures ouvrées aux questions et sollicitations des stagiaires via la messagerie interne.

L'assiduité du stagiaire est justifiée par le carnet de notes à sa **session individuelle** (sécurisée par mot de passe).

✚ Formateurs :

Les diplômes, titres ou références des personnes chargées de la formation sont indiquées ci-dessous :

- Stéphane CROCI : formateur de moniteurs et expert en sécurité routière depuis 25 ans, titulaire du BAFM, Licencié en Psychologie Clinique et décoré de la Médaille de Bronze de la sécurité routière.
- Véronique LACROIX : formatrice de moniteurs et animatrice en sécurité routière depuis 7 ans, titulaire du BAFM, diplômée du Master en Ingénierie pédagogique.
- Christophe FOREST : formateur de moniteurs et animateur en sécurité routière depuis 20 ans, titulaire du BAFM.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont les suivants :

✚ Moyens techniques :

- Plateforme Moodle de formation continue des ECSR appelée « TribLearn » : <http://formation.triblearn.com>
- Documents et extraits d'ouvrages techniques et pédagogiques utiles à la pratique de l'enseignement.
- Assistance et messagerie des tuteurs des stagiaires exercées par les formateurs susnommés.

✚ Moyens pédagogiques :

Formation à distance avec évaluation formative par feed-back interactif permanent.

Présentations informatiques en accidentologie, insécurité routière dans le monde et en France, le continuum éducatif, la réglementation professionnelle, l'ingénierie pédagogique et l'approche différenciée.

✚ Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

Les cours sont à évaluation formative permanente avec un nombre de points à obtenir pour chaque activité. Une évaluation individuelle à froid sera envoyée par courriel à chaque participant le 16 mars 2020. En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant l'objectif, la nature et la durée de l'action de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

PARCOURS DE FORMATION

Vous participez à la 1^{ère} plateforme de formation continue des enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière en France. Ce parcours de formation vous amènera à vous interroger sur vos pratiques anciennes, actuelles et à les analyser. Vos pratiques évolueront vraisemblablement dans vos approches éducatives tant dans vos enseignements théoriques que pratiques. Notre approche vise à vous permettre d'acquérir, de partager et de renforcer vos capacités à animer vos séances pédagogiques ainsi qu'à évoluer professionnellement.

Les cours de la plateforme de formation continue sont organisés en 3 catégories :

- La Sécurité routière (3 cours)
- La Pédagogie en Éducation Routière (3 cours)
- Améliorer son Enseignement (5 cours)

Chaque cours inclue des activités qui sont les contenus de cette formation. Afin de renforcer l'intérêt et votre participation, ces activités contiennent pour la plupart des interactions nécessitant que vous participiez activement à leur découverte. Il est conseillé de les faire une première fois et après leur correction, de les recommencer pour vérifier votre assimilation.

Vous avez également un(e) tuteur(trice) durant votre formation afin d'échanger directement avec lui par courriel. Il(elle) vous proposera des réunions en ligne par vidéo individuellement et/ou collectivement sur des sujets précis en lien avec les contenus proposés. Votre tuteur(trice) suit votre progression et vous aidera à obtenir l'intégralité des points d'acquisition dans le module où vous êtes inscrit.

Vous avez accès dans ce module de formation en ligne à 33 activités réparties dans 11 cours complémentaires qui sont présentés ci-dessous dans le carnet de notes. Chaque cours vous offrira d'autres activités dans les prochains modules pour lesquels nous vous inviteront prochainement.

Ces notes ne sont pas des sanctions mais des retours d'apprentissages (appelés feed-back en bon français). Vous aurez donc à compléter des blancs, à glisser et déposer des mots pour compléter des textes, des schémas, à répondre à des questions dans des documents ou des vidéos. Après avoir fait votre proposition, vous accéderez à sa correction qui vous permettra de vous corriger définitivement afin d'acquérir la note maximale (niveau d'exigence requis).

Vous aurez également à effectuer des calculs afin de mieux comprendre l'ampleur de phénomènes statistiques en lien avec votre métier d'éducateur en sécurité routière.

Un blog vous permet d'échanger avec les autres stagiaires inscrits pour échanger sur les contenus.

Ne vous trompez pas sur l'objectif de ce module de formation en ligne, c'est bien votre avenir professionnel en tant que professionnel de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière qui est la ligne force de cette action.

La réglementation professionnelle et l'éducation routière en Europe va se renforcer, elle va nécessiter des compétences professionnelles de plus en plus importantes. Votre seul diplôme ne suffira donc plus pour satisfaire les futures exigences politiques et sociales en matière de sécurité routière.

Bonne formation !

Le responsable de la formation en ligne, Stéphane CROCI